

www.coganconsulting.comcogan@coganconsulting.com

+33 (0)3 28 59 98 28

Port 4112, Contour du Loopersfort
59279 Craywick

OBJECTIFS

Maintenir ses compétences nécessaires dans le cadre de l'avenant du 11 janvier 2019 (article 3) qui se réfère à l'accord du 05 mai 2015 relatif aux conditions d'emplois des agents cynophiles et de sécurité décrite dans la convention collective.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public titulaire des prérequis :

- Être titulaire de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS du stagiaire et du chien
- Carte nationale d'identité en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Un terrain adapté répondant aux critères du CNAPS.
Des moyens techniques pour les mises en situation
Un environnement adapté pour les mises en situation pratique

SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

Evaluation de façon continue et régulière durant la formation.
Délivrance d'une attestation de suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences.



: 21 heures



: 8 à 12 personnes



: Nous contacter

: Calendrier sur le site www.coganconsulting.com

Responsable pédagogique : BOUMENDIL Erika

PROGRAMME DE FORMATION

Maintien des Compétences Agent de Sécurité Cynophile FMC Cyno 21 heures



PROGRAMME

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. *Evaluation du binôme Maître/chien*
2. *Rappel module juridiques*
3. *Connaissance générale du chien*
4. *Obéissance, agilité et sociabilité*
5. *Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense*
6. *Détection de personnes et objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et des personnes*